



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**DÉFINITIONS EXISTANTES DES NORMES PRIVÉES DANS
D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

1 CONTEXTE

1.1. Le Comité SPS examine la question des normes SPS privées depuis juin 2005, lorsque Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait part d'un problème commercial spécifique au sujet des prescriptions d'EurepGAP (devenu depuis GLOBALGAP) relatives aux bananes destinées à la vente au Royaume-Uni.²

1.2. En mars 2011, le Comité a adopté cinq actions pour traiter certains des problèmes recensés. Au titre de l'action n° 1, les Membres sont convenus d'élaborer une définition pratique des normes SPS privées ("Le Comité SPS devrait élaborer une définition pratique des normes SPS privées et limiter toute discussion à ces normes").³

1.3. Les discussions du Comité sont toujours en cours, y compris dans le cadre d'un groupe de travail électronique. À sa réunion de mars 2014, il a examiné la définition pratique suivante proposée par les coresponsables du groupe de travail électronique: "Une norme SPS privée est une prescription écrite ou un ensemble de prescriptions écrites d'une entité non gouvernementale en rapport avec l'innocuité des produits alimentaires, la santé et la vie des animaux ou la préservation des végétaux, pour des usages communs et répétés."⁴ Toutefois, le Comité n'a, à ce jour, pas pu parvenir à un consensus au sujet d'une définition pratique des normes SPS privées.

1.4. À sa réunion de mars 2014, sur une suggestion du Canada, le Comité a demandé au Secrétariat de chercher à recenser toutes les définitions existantes d'une "norme privée" qui pourraient être utilisées par d'autres organisations internationales et de présenter les résultats de cette recherche au Comité pour examen à sa réunion de juillet 2014.

2 DÉFINITIONS EXISTANTES D'UNE NORME PRIVÉE DANS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

2.1. Le tableau ci-après présente une compilation des définitions existantes d'une "norme privée" utilisées dans d'autres organisations internationales.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

² G/SPS/R/37/Rev.1, paragraphes 16 à 20; G/SPS/GEN/766; problème commercial spécifique n° 219.

³ G/SPS/55.

⁴ G/SPS/W/276.

Organisation	Définition existante d'une norme privée	Source/Référence
FAO	<p>Les normes privées de sécurité sanitaire des aliments sont généralement élaborées par des coalitions de normalisation et des entreprises privées et visent à faciliter la gestion de la chaîne logistique (...).</p> <p>Les normes privées sont des normes fixées (créées) par des entités privées commerciales ou non commerciales, notamment des entreprises, des organisations professionnelles et des ONG. (Brunsson et Jacobsson, 2000).</p>	<p>"Private Food Safety Standards: Their Role in Food Safety Regulation and their Impact."</p> <p>Document élaboré par Renata Clarke pour présentation et discussion à la 33^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius. FAO, 2010, page ii. "http://www.fao.org/docrep/016/ap236e/ap236e.pdf"</p> <p>"Les impacts des normes privées de sécurité sanitaire des aliments sur la chaîne alimentaire et sur les processus publics de normalisation"</p> <p>Document établi par la FAO/OMS - Spencer Henson et John Humphrey. Mai 2009, page 5 du corps de texte. "http://ec.europa.eu/food/international/organisations/sps/docs/private_standards_code_x_en.pdf"</p>
Centre du commerce international	<p>On entend par les "normes privées" les normes élaborées par des entités privées telles que des entreprises, des organisations non gouvernementales ou des coalitions multipartites prenantes. La portée, l'appropriation des parties et les objectifs de ces normes peuvent être différents. Leurs objectifs vont de la préservation de l'environnement à la promotion de bonnes pratiques agricoles et de fabrication, en passant par la sécurité sanitaire des produits alimentaires ou la protection des droits sociaux et humains. Il peut s'agir de normes quantitatives définissant les caractéristiques requises des produits, telles que les limites de contaminants ou les limites maximales de résidus, ou de normes de procédés prescrivant des procédés de production (y compris les objectifs en matière de performance) ou se rapportant aux systèmes de gestion et aux documents requis.</p>	<p>"When do Private Standards Work?" Genève: ITC, 2012. ix, 52 pages (Literature Review Series on the Impacts of Private Standards; Part IV) Doc. No. MAR-12-227.E, page 2 "http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Policy_Makers/Articles/When%20do%20Private%20Standards%20Work%20-%20Part%20IV%20for%20web.pdf"</p>
OCDE ⁵	<p>L'efficacité de l'échange est améliorée grâce à deux des fonctions de la norme – garantie d'une qualité minimale et définition des caractéristiques ou spécifications du produit ou de son procédé de fabrication, ainsi que des critères de performance associés. Les normes correspondent aux besoins des groupes qui les expriment et, tant que ces groupes diffèrent, leurs normes optimales reflètent ces différences.</p>	<p>"Interactions entre normes publiques et normes privées dans la filière alimentaire", Smith, G. (2009), OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n° 15, éditions OCDE. pages 12-13 "http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/interactions-entre-normes-publiques-et-normes-privées-dans-la-filière-alimentaire_5kmmmx1h9371-fr"</p>
CNUCED	<p>Les labels de durabilité sont conçus comme des normes privées. Ils sont mis au point et appliqués par des organisations n'appartenant pas au secteur public et les producteurs et distributeurs sont incités à les utiliser comme un service. Dans le cas de l'agriculture, ce type de document, appelé norme, définit les pesticides autorisés ou interdits, les méthodes de préparation des sols qui sont autorisées ainsi que les modalités d'utilisation de tous les intrants agricoles.</p>	<p>"http://www.unctad.info/fr/Portail-dinformation-sur-la-labellisation-developpement-durable/Labellisation-developpement-durable/Questions-environnementales/"</p>

⁵ L'OCDE travaille à une définition indicative des normes privées depuis 2013. Les discussions sur les propositions présentées sont toujours en cours.

Organisation	Définition existante d'une norme privée	Source/Référence
Banque mondiale	Les normes privées sont des normes fixées (créées) par des entités privées commerciales ou non commerciales, notamment des entreprises, des organisations professionnelles, des ONG, etc.	" http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNA/TOPICS/TRADE/0..contentMDK:20629901~menuPK:222955~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:239071,00.html "

3 DÉFINITIONS EXISTANTES D'UNE NORME PRIVÉE OU D'UNE NORME ISSUES D'AUTRES SOURCES

3.1. Le tableau ci-après présente une compilation additionnelle des définitions existantes d'une "norme privée" ou d'une "norme" issues d'autres sources pertinentes.

Organisation	Définition existante d'une norme privée	Source/Référence
Accord OTC	Norme – Document approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour des produits ou des procédés et des méthodes de production connexes, dont le respect n'est pas obligatoire. Il peut aussi traiter en partie ou en totalité de terminologie, de symboles, de prescriptions en matière d'emballage, de marquage ou d'étiquetage, pour un produit, un procédé ou une méthode de production donnés.	Accord OTC, Annexe 1, paragraphe 2 " http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/17-tbt_f.htm#annex1 "
ISO	Une norme est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser systématiquement pour assurer l'aptitude à l'emploi des matériaux, produits, processus et services. Une norme est un document, établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné.	" http://www.iso.org/iso/fr/home/standards.htm?=" <i>"ISO/TMB policy and principles statement global relevance of ISO technical work and publications"</i> FAO, 2004, page 1 " http://www.iso.org/iso/global_relevance.pdf "
UNIDO	Les normes sectorielles/privées/d'acheteur peuvent être classées dans trois catégories: 1. les normes de consortium, qui sont souvent élaborées par un consortium sectoriel (par exemple Global GAP); 2. les normes de la société civile, qui sont établies sur l'initiative d'un organisme sans but lucratif, généralement pour répondre à des préoccupations sociales et environnementales (par exemple le Forest Stewardship Council); et 3. les normes de société, qui sont élaborées par une société et qui s'appliquent à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple un code de conduite).	" http://www.unido.org/en/what-we-do/trade/quality-and-compliance-infrastructure/standards-and-conformity/private-standards.html "